

Pascal Gondrand
1-3, rue Jean-Louis-Hugon
1205 Genève
pgondrand@bluewin.ch

Ville de Genève	
Secrétariat du Conseil municipal	
11 JAN. 2010	
A traiter par:	
Copies:	

Genève, le 05 janvier 2010

Concerne: dépôt d'une pétition

Madame la Présidente du Conseil municipal,

J'ai l'honneur de déposer entre vos mains une pétition "Pour la nomination d'une rue ou d'une place *Georges Saint-Paul* dans la Ville de Genève à l'occasion du percement d'une nouvelle voie de communication ou de la création d'une aire dans le cadre de prochains travaux d'urbanisme".

Je joins à celle-ci un dossier établi par mes soins sur M. le Docteur Georges Saint-Paul, en espérant qu'il permettra à Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux de délibérer en toute connaissance de cause. Je tiens à votre disposition des exemplaires supplémentaires de ce document en cas de besoin.

Je serais naturellement heureux de répondre aux questions que pourrait susciter cette pétition au sein du Conseil municipal, le cas échéant.

En vous remerciant par avance de la bienveillance avec laquelle vous voudrez bien examiner cette demande, je vous prie de croire, Madame la Présidente du Conseil municipal, en l'assurance de ma haute considération.


Pascal Gondrand

P. J.

Madame Vera Figurek
Présidente du Conseil municipal
De la Ville de Genève
Palais Eynard
4, rue de la Croix-Rouge
1204 Genève

Pétition au Conseil municipal de la Ville de Genève

**Pour la nomination d'une rue ou d'une place "Georges-Saint-Paul"
dans la Ville de Genève
à l'occasion du percement d'une nouvelle voie de communication ou
de la création d'une aire dans le cadre de prochains travaux d'urbanisme**

Considérant:

- la volonté de M. le Docteur Georges Saint-Paul, médecin-général français (1870 - 1937), d'honorer Genève, berceau de la Croix-Rouge, en nommant "Lieux de Genève" le concept de zones sanitaires et de sécurité qu'il a développé et promu dans les années 1920 - 1930, destinées à accueillir les populations civiles en cas de conflit, en particulier les plus vulnérables à savoir les femmes, les enfants et les vieillards;
- la décision de M. le Docteur Georges Saint-Paul de créer à Paris, en 1931, une association nommée "Association des Lieux de Genève" afin de développer et de promouvoir le concept énoncé ci-dessus;
- la décision de M. le Docteur Georges Saint-Paul de transférer l'Association des Lieux de Genève de Paris à Genève en 1937;
- la haute contribution de cette association au développement et à la promotion du droit international humanitaire, notamment par ses activités humanitaires au cours de la guerre civile d'Espagne (1936), du conflit sino-japonais (1939), ainsi que par son activité de promotion de la protection des civils en cas de conflit armé en général;
- l'ancrage pérenne de cette association à Genève, dont le siège a notamment été installé à la rue Pictet-de-Rochemont, puis à la rue du Valais et à Château-Banquet, et qui se verra conférer plus tard le statut d'organisation inter-gouvernementale sous le nom d'Organisation Internationale de Protection Civile (OIPC), avec siège au Petit-Lancy;
- l'action bienfaitrice pour l'Humanité de M. le Docteur Georges Saint-Paul, à l'image de celle de M. Henri Dunant dont il était un grand admirateur;
- le devoir de mémoire honoré par Genève envers tous les promoteurs et défenseurs des valeurs humanitaires qui sont celles-mêmes de cette Cité;
- l'intérêt de donner en exemple à nos concitoyens et aux générations futures une grande figure humanitaire telle que celle de M. le Docteur Georges Saint-Paul;

le soussigné propose au Conseil municipal de la Ville de Genève:

- de nommer "Rue Georges-Saint-Paul" ou "Place Georges-Saint-Paul" une nouvelle voie de communication percée dans la Ville de Genève ou aire, à l'occasion de prochains travaux d'urbanisme.

Genève, le 05 janvier 2010



Pascal Gondrand
domicilié 1-3, rue Jean-Louis-Hugon
1205 Genève

En annexe: Un dossier concernant M. le Docteur Georges Saint-Paul